

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 septembre 2012

L'an deux mille douze, le 7 septembre,

Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale. Sont ainsi présents :

Sandrine Darthoit, Anne Fonteneau, Sophie Boston, Christelle Chauveroche, Mélanie Sueur, Elise Charpentier, Didier Paris, Corinne Paris, Gilles Loïs, Cécile Loïs, Patricia Claude, Fabienne Hurel.

M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport moral 2011/2012
- Rapport financier 2011/2012
- Election des membres du bureau
- Projet saison 2012/2013

1. RAPPORT MORAL

L'association « Au Tour des Arts » compte, cette année, 137 adhérents venant des communes du Pays Créçois et des autres communes limitrophes, soit une augmentation de ces effectifs de 10% par rapport à l'an passé.

L'association remplie cette année les critères pour faire partie des associations du Pays Créçois (plus de 100 élèves venant de plus de 8 communes du Pays Créçois).

La répartition en est la suivante :

Communes	Nombre d'adhérents
Montry	37
Condé-Sainte-Libiaire	. 30
Saint-Germain-sur-Morin	11
Quincy-Voisins	8
Couilly Pont-aux-Dames	7
Villiers-sur-Morin	7
Magny-le-Hongre	5
Crécy-la-Chapelle	5
Voulangis	5
Coutevroult	4
Esbly	3
Coupvray	3
Coulommes	2
Vaucourtois	1
Gretz-Armainvilliers	1
Lesches	1
Guérard	1
Serris	1
Nanteuil-lès-Meaux	1
Bailly-Romainvilliers	1
Pommeuse	1
Jablines	1
Jossigny	1
Total général	137

1.1. Réalisations de la saison 2011/2012

Nous avons mené une campagne de publicité par Médiapost, avec une distribution dans les boites aux lettres sur les communes de Coupvray, de Magny le Hongre, de Quincy Voisins.

L'impression des tracts et leur distribution a généré une dépense de 973,03 euros.

Nous nous sommes ainsi fait connaître sur ces communes et avons enregistré des inscriptions, notamment dans les cours d'adultes.

Nous allons refaire une distribution dans les boîtes aux lettres pour la rentrée 2012/2013.

Nous avons participé aux forums des associations de Montry, de Condé-Sainte-Libiaire et du pays Créçois.

Au mois de novembre 2011, nous avons été invités à danser à la maison de retraite de Couilly-Pont-Aux-Dames pour l'anniversaire d'un des pensionnaires, ancien costumier de l'Opéra de Paris.

Nous avons emmené des élèves au stage de Roissy en France pendant les vacances de Toussaint. Ce stage réunissait des professeurs renommés de l'Opéra de Paris.

Une semaine de portes ouvertes dans les cours de danse a eu lieu en novembre 2011 et une seconde semaine a été programmée après l'examen en février 2012.

Nous avons organisé un stage d'automne les 26 et 27 novembre 2011. Cette année, nous avons invité des professeurs renommés: Isabelle Riddez du CNSMDP en danse Classique, Olivier Coste de la compagnie Envol en Modern'Jazz et Roccio Vadillo en Flamenco. Ce stage a réuni une cinquantaine de stagiaire venant de l'école de danse et de l'extérieur, de Torcy, de Roissy en France, de Coulommiers...

Nous avons invité Isabelle Riddez et Olivier Coste pour la prochaine session du stage les 24 et 25 novembre 2102 et avons contacté Alizé Hallot, professeur de Hip-Hop.

Nous avons proposé plusieurs sorties pour des spectacles de danse, à l'opéra Garnier, au théâtre du Luxembourg de Meaux.

Nous avons participé à une Master Class avec un danseur de la compagnie de Béatrice Massin au théâtre de Meaux.

Nous avons organisé l'examen de l'école de danse le 29 janvier 2012 à la salle Desnos de Montry.

Les récompenses aux élèves ont été offertes par la mairie de Condé-Sainte-Libiaire et les diplômes et récompenses ont été remis à nos élèves par M. Sueur, Maire de Montry et M. Camus son 1^{er} adjoint.

Nous avons présenté 16 élèves au concours régional de danse de la CND, les 5 et 6 mars 2012. 2 élèves et le duo ont obtenu un premier prix et se sont qualifiées pour le concours National à Nice.

Ces élèves ont représenté l'école de danse au concours national de Nice du 1^{er} au 5 juin dernier. Ce concours a réuni au total environ 1500 danseurs et danseuses venus de toute la France, de Belgique et d'Espagne pour se présenter dans les catégories « Classique », « Modern'Jazz », « Contemporain », « Hip-Hop » et « Autres styles ».

Nos élèves ont obtenu un troisième prix et un deuxième prix en individuel jazz, et un 2ème prix pour le Duo Classique.

Nous avons emmené des élèves au stage de danse de Marly la Ville en mars 2012 où elles ont pu travailler avec des professeurs et danseurs de l'opéra de Paris.

Nous avons obtenu à trois reprises des places gratuites pour des répétitions à l'opéra Bastille où à chaque fois une trentaine d'élèves se sont rendus.

Nous avons présenté notre spectacle de fin d'année « Tinkerbell » à la salle de spectacle de la ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers le samedi 30 juin 2012.

Un nouveau stage d'été a eu lieu du 9 au 13 juillet 2012 à la salle Desnos de Montry et a réuni 16 stagiaires de l'école de danse et de l'extérieur.

Le site de l'association www.autourdesarts.fr a été modifié avec un espace Adhérent où les photos et vidéos seront mises à disposition des parents.

Nous avons emmené des élèves au stage de danse de Mansle du 22 au 29 juillet 2012.

1.2. Remarques concernant la saison 2011/2012

La salle Desnos de Montry

La salle Desnos que nous utilisons le mardi soir et le samedi matin ponctuellement est souvent sale, ce qui oblige notre professeur à passer la serpillière régulièrement. Nous avons constaté qu'en fin d'année scolaire l'état de la salle s'était dégradé. Le sol était collant et les chaussons roses des danseuses étaient noirs. Nous en avons fait la remarque à la mairie de Montry.

Plusieurs parents se sont plaints du manque d'intimité de cette salle. Elle n'a pas de vestiaires où les enfants peuvent se changer. La bibliothèque utilisant également les toilettes de la salle Desnos, des allers-retours peuvent se faire pendant que les élèves se changent ou pendant les cours.

Nous avons suggéré de mettre un rideau afin de créer un vestiaire pendant le temps des cours. Cette suggestion avait déjà été faite la saison dernière. La mairie vient de le faire.

L'école de danse ne cessant de s'agrandir, nous avons demandé un créneau supplémentaire le mardi de 20h30 à 22h, mais cette demande n'a pas obtenu de réponse positive.

Cependant, l'utilisation de cette salle restera limitée.

En effet, elle est trop petite pour accueillir des cours à grands effectifs ou des cours de plus haut niveau. L'absence de miroirs de danse, élément important pour l'autocorrection freine l'apprentissage de certaines notions.

Il y a très peu de créneaux horaires encore disponibles pour l'ouverture de nouveaux cours car elle est utilisée par de nombreuses associations et pour de nombreuses manifestations.

Du fait de sa taille, nous ne pouvons pas y organiser de stage de danse important comme ceux proposés à Condé-Sainte-Libiaire.

L'organisation de l'examen de l'école, comme l'an passé, ne pourra plus se faire dans cette salle. Nous avons 2 possibilités pour son organisation :

Soit louer une salle pour une journée (1 journée à Bailly-Romainvilliers : 800 euros), soit équiper la salle Georges Pompidou d'un tapis de scène amovible car la salle empêche la Association Loi 1901 - 12 rue de Touraine - 77450 Montry

www.autourdesarts.fr - 01 60 43 82 94/06 28 13 79 80 - autourdesarts@neuf.fr

pratique des pointes vu l'état de son sol, voir ci-dessous. Nous avons fait faire un devis pour un tapis de danse par la société Harlequin : 1400 euros pour 90m² de tapis repositionnable.

La construction d'une salle polyvalente pour les associations a commencé sur Montry. Une réunion a eu lieu en 2012 pour présenter le projet. Nous attendons des précisions sur son aménagement au cours de la saison 2012/2013.

La salle de l'espace Georges Pompidou de Condé-Sainte-Libiaire

La majorité des cours ont lieu dans cette salle qui répond globalement bien aux besoins de l'association malgré quelques points que nous rappelons ci-dessous.

Cette salle est très grande et permet d'accueillir des cours à grands effectifs, mais ne dispose pas de miroirs.

En décembre 2011, un traitement du sol a rendu la salle excessivement glissante pour les cours de danse. Nous ne pouvions plus y donner certains cours et avons, dans la mesure du possible, déplacé certains cours dans la salle Desnos de Montry.

Un ponçage du sol a été effectué mais la salle reste très glissante.

Certains cours de danse classique ont lieu pieds nus, les déplacements sont limités et la pratique des pointes y est impossible.

De ce fait, l'examen ne peut s'y dérouler dans ces conditions.

Plusieurs parents se sont plaints de la température dans la salle cet hiver. En janvier 2012, il faisait 5 degrés dans la salle. M Salacroup a mis à notre disposition des chauffages à pétrole pour tempérer la salle.

Stockage des costumes

La mairie de Montry a mis à notre disposition une pièce dans la maison Ouagne pour stocker les costumes au printemps 2012. La pièce est déjà pleine.

2. RAPPORT FINANCIER AU 31/08/2012

2.2. <u>Les subventions et leur utilisation :</u>

L'association faisant partie des associations du Pays Créçois, elle ne perçoit plus d'aide de Condé-Sainte-Libiaire mais elle a obtenu une subvention plus importante du Pays Créçois d'un montant de 2000 euros.

La subvention 2011/2012 de la mairie de Montry s'élève à 400 euros.

A l'initiative de Mme Lemoine, maire de Condé-Sainte-Libiaire, l'association a obtenu une subvention exceptionnelle de la réserve parlementaire par le député Franck Riester, d'un montant de 2000 euros.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse du Conseil Général pour notre dossier de subvention pour 2011/2012.

La mairie de Condé-Sainte-Libiaire a financé les cadeaux d'examen des élèves.

Nous avons ainsi obtenu 4400 euros de subventions qui ont été réparties dans les actions suivantes :

- L'association avait des comptes déficitaires depuis 2 ans, pour un montant total de 1645,96 euros. Les diverses subventions ont ainsi permis de rééquilibrer les comptes et recommencer l'exercice 2012/2013 avec des comptes équilibrés.
- L'association a aidé les familles concernées par le concours national à Nice en leur versant 100 euros pour leur déplacement et nous avons défrayé le professeur de 300 euros.

Pour le concours national, nous avons donc utilisé 600 euros des subventions.

- Notre professeur donne des cours semi-particuliers gratuits de novembre à mai, pour les élèves préparant le concours le samedi matin. Nous lui avons versé une prime de 700 euros qui a généré 552 euros de charges, soit au total une dépense de 1252 euros.
- Nous avons versé une prime de spectacle pour notre professeur, pour les heures de préparations et les heures de répétitions et de spectacle, soit 1000 euros net de prime plus 800 euros de charges soir 1800 euros de dépenses.

2.2. Le stage d'automne 2011 :

Les recettes des inscriptions au stage d'automne s'élèvent à 1821 euros, et la buvette à 25,50 euros soit au total une recette de 1846,50 euros.

Les dépenses du stage sont réparties ainsi :

Publicité, frais postaux : 99,30 euros

Fournitures Stage: 143,79 euros

Salaires des professeurs invités : 1355,50 euros

Indemnisations transport: 137 euros

Soit un total de 1753,59 euros.

Le bilan de ce stage est positif pour 92,91 euros.

Les frais du stage ont été réduits car notre professeur a hébergé chez elle les différents professeurs et la publicité dans le magazine « Danser » trop chère n'a pas été réalisée.

Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

2.3. <u>Utilisation des recettes diverses pour l'achat de fournitures et matériels :</u>

Les tenues de danse :

- Achat des tenues de danse 2118,54 euros
- Remboursement des tenues de danse 2336,30 euros

Soit un bilan positif de 217,76 euros.

Les DVD et photos :

Nous avons proposé à la vente des photos du spectacle, un DVD. Nous avons ainsi réalisé une recette de 1553 euros et une dépense de 1061,51 euros pour la fabrication des DVD, l'impression des photos et l'achat des CD et DVD de cours.

Bilan:

Nous avons utilisé ces différentes recettes pour racheter une chaine Hifi pour la salle Pompidou ainsi que des barres de danse pour un total de 480,47 euros.

Nous avons également racheté des meubles sur roulettes pour les chaines Hifi d'une valeur de 99,80 euros et une cafetière pour le stage d'automne d'une valeur de 26,90 euros ainsi que diverses fournitures pour le fonctionnement de l'association.

2.5. <u>Le spectacle de fin d'année :</u>

Nous avons loué la salle de spectacle le mercredi pour une répétition sur scène ainsi que le vendredi pour la répétition générale et le samedi pour les deux représentations du spectacle.

La location de la ferme Corsange a ainsi engendré une dépense de 1600 euros.

Les frais du spectacle se montent à 1773,88 euros, répartis en 1708,43 euros pour les costumes, les tissus et accessoires et 65,45 euros pour la location de la machine à fumée.

Les frais de Sacem pour le spectacle s'élèvent à 503,58 euros.

La billetterie du spectacle a rapporté 4219 euros

Soit un bilan positif de 341,54 euros qui contribue à acheter des tutus d'une valeur de 189,50 euros et d'autres fournitures de fonctionnement.

2.5. Stage d'été :

Il a engendré une recette de 1755 euros qui a servi à rémunérer le professeur soit un salaire de 900 euros et 712 euros de charges; le reste a été utilisé pour l'achat des fournitures du stage pour un montant de 166,90 euros.



2.6. Formation du professeur :

Notre professeur a participé au stage de Mansle dans le cadre de sa formation professionnelle et nous lui payons le stage d'un montant de 207 euros, ainsi que le transport et le logement pour un montant de 540,14 euros.

2.7. Salaire et autres charges :

Pour l'année 2012, pour l'utilisation de musique dans les cours de danse et les stages, la SACEM nous a facturé 502,09 euros.

Hormis les dépenses pour le spectacle (costumes, Sacem, location de théâtre) et les différents frais de fonctionnement de l'association, une grosse partie du budget 2011/2012 a servi à payer le professeur permanent Cécile Loïs et les diverses fournitures de fonctionnement de l'association.

Bilan des inscriptions : 38339,90 euros.

Rémunération du professeur pour 2011/2012 : 21800 euros de salaire (soit un salaire net mensuel de 1600 euros) dont 1700 euros de prime prises en charge par les subventions (CND, Spectacle).

Charges de rémunération : 17229 euros dont 1352 de charges générées par les primes prises en charge par les subventions.

Soit au total, Charges et salaires:39029 euros

3. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Mme Sophie Boston donne sa démission du poste de secrétaire.

Mme Céline Ronayne donne sa démission du poste de secrétaire-adjointe.

Le conseil d'administration est composé de :

Elise Charpentier

Corinne Paris

Didier Paris

Mélanie Sueur

Christelle Chauveroche

Fabienne Hurel

Patricia Claude

Sandrine Darthoit

Gilles Loïs

Les membres du bureau ont été par le conseil d'administration comme suit :

M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président

Mme Sandrine Darthoit est réélue au poste de trésorière

Mme Christelle Chauveroche est réélue au poste de trésorière-adjointe

Mme Corinne Paris est élue au poste de secrétaire

Mme Elise Charpentier est élue au poste de secrétaire-adjointe

Mme Mélanie Sueur est élue au poste de chargé de logistique, animation.

4. PROJETS POUR LA SAISON 2012/2013

Journée historique du 22 septembre 2012

Nous allons participer à la journée historique au château de Condé-Sainte-Libiaire le 22 septembre 2012. Nous avions différé la rentrée d'une semaine pour la préparation de cet évènement.

Comme aucun aménagement permettant de danser en extérieur n'a été réalisé nous avons dû réduire notre intervention et annuler 4 présentations.

Notre intervention se limite à 2 danses en intérieur avec un seul groupe de faible effectif car la place est limitée.

Les travaux de l'école maternelle de Condé ayant commencé, l'accès à la salle Georges Pompidou sera interdit du 1^{er} au 4 octobre 2012.

Ces deux raisons font que la rentrée sera avancée au lundi 17 septembre 2012. Nous n'avons pas de solution de salle, pour l'instant, pour la semaine du 1^{er} au 4 octobre 2012.

Stages

Nous emmènerons à nouveau des élèves au stage de danse de Roissy et Marly la ville pour travailler avec des professeurs de l'opéra de Paris.

Nous organisons un stage de danse avec des professeurs renommés les 24 et 25 novembre 2012 à l'espace Georges Pompidou de Condé-Sainte-Libiaire.

Nous souhaitons emmener plusieurs élèves au stage de Mansles durant la 2ème quinzaine de juillet 2013.

Notre professeur participera également à ce stage.

Sorties Spectacles

Plusieurs spectacles de danse seront proposés à nos adhérents à Paris et dans les théâtres de la région.

Concours CND

Nous participerons à nouveau au concours régional de la CND de février à avril 2013. Le concours national se déroulera à Nantes pendant le week-end de l'Ascension 2013.

Spectacle de l'école de danse

Nous avons réservé la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers pour le prochain spectacle de l'école de danse : du 26 au 29 juin 2013 pour les répétitions et le spectacle. Le nombre d'élèves augmentant, et les 2 représentations de 2012 étant plus que pleines, nous envisageons de faire 3 représentations du spectacle, une le vendredi et 2 le samedi.

Nous pensons inviter des pensionnaires de la maison de retraite de Couilly à la représentation de 15h le samedi.



Publicité de l'école de danse

Nous avons à nouveau contacté l'entreprise Médiapost pour une distribution de tracts dans les boîtes aux lettres afin de distribuer nos tracts la première semaine de septembre dans des zones géographiques que nous touchons peu : Magny le Hongre, Coupvray, Quincy-Voisins. Nous avons contacté l'entreprise AMP de Quincy-Voisins qui avait réalisé gratuitement les affiches du dernier spectacle, pour la commande des tracts.

Achat de matériels

Nous devons racheter 1 chaine audio pour les cours de danse, des barres et consoles mobiles pour la salle Desnos.

Photographe

Nous pensons recontacter le photographe qui était venu dans les cours il y a 2 ans pour réaliser des portraits des enfants en tutus ainsi que des photos de groupe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée générale se sépare à 22h28.

Le Président

Le Secrétaire